

Actualité Juridique famille

DOSSIER 376

ASSURANCE VIE

1^{re} partie

Dispositions transitoires: il existe deux modes distincts de révision concernant les anciennes rentes compensatoires

La rétroactivité du mariage posthume et l'attribution du capital-décès

Cas pratiques: compétence en matière d'autorité parentale

Le légataire particulier du solde d'un compte bancaire n'est pas tenu à la restitution d'un trop-perçu de retraite

L'enfant et ses juges - Approche transversale des procédures familiales

Comité scientifique

Pierre-Jean Claux, *Notaire*

Danièle Ganancia, *Magistrat*

Frédérique Granet,

Professeur à la faculté de droit de Strasbourg

Claude Lienhard,

Avocat, Professeur des Universités

31-35 rue Froidevaux

75685 Paris Cedex 14

Tél. rédaction 0140645337

Fax: 0140645466

E-mail: ajfamille@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles VALLÉE

RÉDACTION

Directeur éditorial

Philippe WEISS

Rédaction en chef

Valérie AVENA-ROBARDET

Rédacteurs

Frédéric BICHERON, *Agrégé des facultés de droit. Professeur à l'Université de Nantes. Avocat au Barreau de Paris*

Alexandre BOICHÉ, *Docteur en droit.*

Avocat au Barreau de Paris

François CHÉNÉDÉ

Stéphane DAVID, *Maître de conférences à l'Université Paris Est.*

Expert judiciaire près la Cour d'appel de Paris

Patrice HILT, *Maître de conférences*

à l'Université Robert Schuman de Strasbourg

Laurence PÉCAUT-RIVOLIER, *Magistrat*

Secrétaire d'édition

Claire MARAZZATO

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable marketing: Véronique PRUGNIAUD

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN

Revue mensuelle (11 numéros par an)

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Tél.: 0820800017 (0,12 € TTC/mn)

Fax: 0141484792

Prix de l'abonnement 2007 (1 an)

France: 162 € TTC

Étudiant: 89 € TTC

Étranger: 178 € TTC

Prix au numéro: 19 € TTC

ISSN 1630 - 2206

n° CPPAP 1008 k 80976

Imprimerie Chirat 42540 Saint-Just-la-Pendue

Dépôt légal - octobre 2007

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3956040 euros

Siège social: 31-35 rue Froidevaux - Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE: 221 A

TVA: FR 69572 195550

Filiaire des éditions Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle,

de tout élément publié dans la revue est interdite.

ÉDITORIAL

371

ACTUALITÉS

374

DOSSIER

376

Assurance vie (1^{re} partie)

L'assurance vie, instrument multi-fonctions de la gestion du patrimoine familial

par René Cibille

376

Les dangers de la clause bénéficiaire

par Axel Depondt

379

L'assurance vie confrontée à la spécificité du lien matrimonial

par Anne Trescases

383

PRATIQUES

388

Cas pratiques: compétence en matière d'autorité parentale

par Alexandre Boiché

388

L'enfant et ses juges - Approche transversale des procédures familiales

par Laurent Gebler

390

JURISPRUDENCE

395

DIVORCE

Dispositions transitoires: il existe deux modes distincts de révision concernant les anciennes rentes compensatoires

Civ. 1^{re}, 19 sept. 2007

395

Divorce pour faute: l'absence d'énonciation des griefs dans le jugement n'empêche pas de contester ultérieurement leur imputabilité

Civ. 1^{re}, 25 avr. 2007

396

Nouveau rappel de la primauté des règles communautaires en matière de divorce et litispendance internationale

Civ. 1^{re}, 25 avr. 2007

397

MARIAGE

La rétroactivité du mariage posthume et l'attribution du capital-décès

Civ. 1^{re}, 22 mai 2007

398

RÉGIMES MATRIMONIAUX

L'activité de l'épouse au foyer peut valoir contribution aux charges du mariage

Civ. 1^{re}, 4 juill. 2007

399

Attribution préférentielle: la condition de résidence effective doit s'apprécier, non seulement à la date de la dissolution de la communauté, mais également à la date à laquelle le juge statue
Civ. 1re, 10 mai 2007 **400**

Lorsqu'un lot de copropriété dépend d'une communauté de biens, chacun des époux peut exercer seul l'action en nullité d'une assemblée générale des copropriétaires
Civ. 1re, 4 juill. 2007 **401**

SUCCESSIONS

Le légataire particulier du solde d'un compte bancaire n'est pas tenu à la restitution d'un trop-perçu de retraite
Civ. 1re, 19 sept. 2007 **402**

VEILLE

Rappel des conditions de la solidarité des emprunts ménagers
Civ. 1re, 4 juin 2007 **403**

DONNÉES CHIFFRÉES **404**

Chiffres utiles **404**

Prestations - Aliments **406**

ASSURANCE VIE

Avantages 376 (dossier)

Clause bénéficiaire

Danger - Divorce - Incapacité 379 (dossier)

Régimes matrimoniaux

Liberté du conjoint souscripteur - Protection du conjoint non souscripteur 383 (dossier)

AUTORITÉ PARENTALE

Droit international privé

Juge compétent - Cas pratiques 388 (pratiques)

DIVORCE

Divorce pour faute

Absence d'énonciation des griefs - Appel - Recevabilité 396

Droit international privé

Conflit de juridictions - Litispendance 397

Réforme

Dispositions transitoires - Prestation compensatoire - Rente viagère - Révision 395

V. Régimes matrimoniaux

DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

V. Autorité parentale, Divorce

LIBÉRALITÉS

V. Assurance vie

MARIAGE

Mariage posthume

Effet rétroactif - Attribution du capital-décès au conjoint 398

Régime primaire

Solidarité ménagère - Emprunt - Sommes modestes - Besoins de la vie courante 403

MINEUR

Protection

Pluralité de juges - Conflits de compétence 390 (pratiques)

RÉGIMES MATRIMONIAUX

Assurance vie

V. ce mot

Changement

Réforme - Publicité foncière 374 (actualité)

Communauté légale

Lot de copropriété - Bien commun - Gestion concurrente - Action en justice 401

Partage

Attribution préférentielle - Résidence effective - Appréciation - Date de la dissolution de la communauté - Date à laquelle le juge statue 400

Séparation de biens

Charges du ménage - Contribution - Mode d'exécution - Activité au foyer - Impôt sur le revenu 399

SUCCESSIONS

Certificat de propriété

Formulaire CERFA 375 (actualité)

Legs à titre particulier

Solde d'un compte bancaire - Restitution d'un trop-perçu de retraite - Passif successoral 402

V. Assurance vie

Ce numéro contient un encart piqué à cheval «abonnement à l'AJ famille et à l'AJ Pénal» non folioté de quatre pages placé entre la couverture et les pages 371 et 406 et un encart jeté «Daloz.fr».